**Compte rendu du**

**CONSEIL MUNICIPAL du 06 octobre 2021**

**Décisions budgétaires :**

3 délibérations budgétaires ont été prises lors du Conseil Municipal afin d’ajuster les crédits de la section investissement, de clarifier les dépenses imputables au compte fêtes et cérémonies et de bénéficier d’un référentiel budgétaire et comptable à compter du 1er janvier 2022 offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

**Aire de jeux.**

La commune a sollicité une aide financière pour la création d’une nouvelle aire de jeux. Elle complétera l’aire de jeux déjà aménagée place de l’Europe et sera installée à proximité du nouveau lotissement l’Orée du Bois. destinée aux enfants de 2 à 12 ans, elle répondra aux normes de sécurité et environnementales.

**Démolition de deux maisons d’habitation**

Les maisons appartenant à la Commune situées au 16 rue Chanoine Chatelain et au 22 rue des Vergers seront prochainement démolies. Cette opération sera précédée par une phase de désamiantage.

**Vente terrains rue des Ardennes**

Les 4 terrains situés dans le prolongement de la rue des Ardennes seront très prochainement vendus. D’une contenance de 5,5 à 6,5 ares, ces terrains sont d’ores et déjà réservés.

Le dossier d’aménagement de la nouvelle tranche du lotissement l’Orée du Bois est en cours de traitement et permettra dans les prochains mois de proposer de nouvelles parcelles à la vente.

**Programme des travaux d’exploitation en forêt communale pour l’exercice forestier 2022**

Le programme des travaux d’exploitation en forêt communale pour l’exercice forestier 2022 a été présenté. Le Conseil Municipal a décidé de confier la maitrise d’œuvre à l’ONF.

**Exploitation d’une unité de Méthanisation à Gros-Réderching**

La SAS KARLYSES a déposé un dossier d’enregistrement pour l’exploitation d’une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Gros-Réderching.

Le code de l’environnement prévoit la consultation du Conseil Municipal de la commune d’implantation de l’unité, des communes dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d’un kilomètre autour du projet ainsi que des communes concernées par le plan d’épandage.

Concerné par le plan d’épandage, le Conseil Municipal, a donné un avis favorable à ce projet.

**Transformation et aménagement des ateliers municipaux.**

La Commune va transformer ses ateliers municipaux sur une parcelle située au centre de la Commune comprenant 2500 m². Les travaux consistent essentiellement à restaurer un hall de 1200m² et démolir un hall existant pour le remplacer par un nouveau bâtiment de 420m².

Ce projet va débuter prochainement. Le conseil municipal a attribué le marché de maitrise d’œuvre en s’appuyant sur les avis de la commission d’appel d’offres.

**Exposition photo**

Dans le cadre de Moselle déracinée, l’exposition « 1939, en route vers l’inconnu avec 30 kg de bagages » aura lieu du 17 octobre au 11 novembre à la bibliothèque municipale située rue du Stade.

L’exposition s’articule autour d’une vidéo de témoignages des anciens du territoire de Rohrbach et Bining, de photos, de documents, relatant l’évacuation en Charente des habitants de Rohrbach-Lès-Bitche et des villages voisins. Les heures de visite sont consultables sur le site internet de la commune ou en vous renseignant auprès de la mairie.

**Petits déjeuners à l’école**

Dans le cadre du plan national « petits déjeuners à l’école », la commune de Rohrbach réitère l’opération déjà menée en 2019. L’école maternelle Les Colibris ainsi que le cours préparatoire de l’école Monnet bénéficieront pendant plusieurs semaines d’un petit déjeuner hebdomadaire pris en classe. Ce dispositif est soutenu par l’Etat à hauteur d’un forfait de 1,30 euro par élève et par petit déjeuner.

**Subventions aux associations**

Le conseil municipal a décidé d’attribuer les subventions de fonctionnement aux différentes associations locales qui en ont fait la demande pour l’exercice 2021.

**Conseil Municipal des jeunes**

La municipalité a décidé la mise en place d’un Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Composé d’enfants du CM1 et du CM2 de l‘école primaire Jean Monnet, il a pour objectif l’apprentissage de la citoyenneté adapté à l’âge, donner la parole aux enfants et les rendre acteurs de la vie publique. Enfants et parents seront informés prochainement de ce projet ; la campagne électorale aura lieu au mois de novembre et l’élection se tiendra à la Mairie le 07 décembre.